

Enquête publique du 13/07/2023 au 11/09/2023

Dossier n° PU/2023/0029



Wallonie

Commune de CELLES

**URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées

Le demandeur est la **S.A. JABE**, représentée par **Monsieur Jean-Paul MICHELLY**  
demeurant **Résidence Pic au Vent 9 à 7500 Tournai**.

Le terrain concerné est situé **Rue de la l'Haye à 7760 Velaines**, et cadastré **CELLES - 4ème division section B n°s 23E et 23G**.

Le projet consiste en **la construction de dix-huit logements en 9 ensembles de deux + modification de la voirie communale (Rue de la l'Haye à Velaines)** et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

**Article R.IV.40-1, §1er, 7° du CODT : les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 - Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale (création d'un trottoir au niveau de l'accotement de la Rue de la l'Haye à Velaines)**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1 § 1<sup>er</sup> - 7° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **SUR RENDEZ-VOUS PREALABLE** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Celles, Service Urbanisme, Rue Parfait, 14 à 7760 Celles (lez-Tournai) :

- Les jours ouvrables à savoir le lundi, mercredi et vendredi de 09 h à 12 h 00 et de 14 à 17 h 00, ainsi que le mercredi de 17 h 30 à 20 h 00 (**rendez-vous doit être pris impérativement au plus tard 24 heures à l'avance**).

**L'enquête publique est ouverte le 13/07/2023 et clôturée le 11/09/2023.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Celles, Rue Parfait (C), 14 à 7760 Celles (lez-Tournai) ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@celles.be](mailto:urbanisme@celles.be)
- remises au Service Urbanisme, rue Parfait 14 – 7760 CELLES

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Dossier **PU/2023/0029**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période **sur rendez-vous** auprès du Service Urbanisme – Rue Parfait 14 – 7760 CELLES ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **11/09/2023 à 11 h** à l'Administration Communale de et à 7760 CELLES, service urbanisme.

Le Service Urbanisme de la Commune de CELLES est chargé de donner des explications sur le projet dont le bureau se trouve à 7760 CELLES, Rue Parfait 14, 2<sup>ème</sup> étage bureau n°2.

La Directrice Générale f.f.

(s) J. SOYEZ

POUR LE COLLEGE,  
Par ordonnance,

Le Bourgmestre

(s) M. BUSINE